



LE MAG DE L'AGGLO

Qualité de l'air, climat et énergie verte
COMMENT L'AGGLO S'ENGAGE





15 PROJETS ONT BÉNÉFICIÉ DU FONDS DE CONCOURS DE L'AGGLO



À Barillonnette, la réfection du toit de la bergerie et d'un mur du cimetière va bénéficier du fonds de concours de la Communauté d'agglomération.

Sur proposition de son président, Roger Didier, la Communauté d'agglomération a décidé, en juin dernier, de créer un fonds de concours, qui permet de financer des projets des communes membres. Quinze projets présentés par huit des dix-sept communes de l'Agglo en ont bénéficié, pour des aides allant de 2 860 € (Jarjays) à 23 508 € (Barillonnette).

Parmi ces projets, citons ainsi les travaux engagés pour éviter l'effondrement d'un mur du cimetière de Barillonnette (12 709 € d'aide de l'Agglo sur un total de 36 314 €), la réfection de la toiture du bâtiment de la bergerie à Barillonnette (10 798 € sur un montant total de 75 800 €), la réalisation de l'enrobé sur le parking de la maison des associations et de l'école à La Saulce (50 % des 36 261 € de travaux), la fin des travaux d'enfouissement des postes électriques au Plan-de-Vitrolles et des Iris (6 901 € sur un total de 20 624 €), la réfection de la toiture de l'église d'Esparron (3 916 € sur 19 832 € de travaux) ou encore l'acquisition d'une tondeuse et d'un camion-benne à la suite d'un cambriolage au garage communal de Sigoyer (8 559 € sur 17 118 €).

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les aires d'accueil des gens du voyage sont une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017.

Sur notre territoire, il existe trois aires différentes à Gap :

- **L'aire des Argiles** (route de la Luye), qui propose 20 emplacements avec sanitaires en dur et équipements électriques, pour les gens du voyage identifiés, disposant d'un carnet de circulation.
- **Des terrains familiaux** (route de la Luye) pour les

personnes semi-sédentaires, principalement des commerçants qui vivent à Gap à l'année mais qui préfèrent le style de vie des gens du voyage.

- **L'aire des grands passages** (au pied des lacets de la Tourronde). D'une capacité d'accueil de 80 caravanes, cette aire, ouverte uniquement en juillet et août, reçoit les grands passages évangéliques soumis à autorisation préalable du président de la Communauté d'agglomération et de la préfète.

TROIS NOUVELLES ENTREPRISES INTÉGRÉES À L'INCUBATEUR GAAAP



Le comité de sélection a retenu les candidatures de trois entreprises.

L'incubateur de start-ups **GAAAP**, créé à l'initiative de l'Agglo et de la CCI des Hautes-Alpes, a intégré trois nouveaux créateurs, en plus des six précédemment accueillis. Le deuxième comité de sélection a retenu les candidatures de David Delagarde (La maison intelligente, spécialisée en électricité générale, domotique et internet des objets), de Camille Bonnet (Boxy Express, coffrets cadeaux) et Hélène Diaz (Les Bains du Trappeur, des bains nordiques privatifs chauffés au feu de bois).

L'incubateur apporte à ces entreprises des services et un accompagnement personnalisé (coaching, ateliers dédiés, ouverture à un réseau de financeurs...) afin de leur permettre de se développer. Ces créateurs peuvent également bénéficier de l'espace de coworking ouvert à tous les créateurs d'entreprise.

ÉDITO

POUR LE CLIMAT, NOUS AGISSONS DE MANIÈRE CONCRÈTE ET PRAGMATIQUE

Notre agglomération a la chance d'avoir un environnement préservé. Il est l'une de ses forces. Il contribue sans conteste à notre qualité de vie, mais aussi à la notoriété et à l'attractivité de notre territoire.

Nous avons aussi la chance d'être un territoire qui produit de l'énergie verte. Aujourd'hui, en particulier grâce aux centrales hydroélectrique et photovoltaïque de Curbans, l'agglomération est autonome en termes d'énergie électrique. C'est-à-dire qu'elle produit autant que ce qu'elle consomme. Bien sûr, notre production de gaz, qui existe grâce à des agriculteurs pionniers qui se sont lancés dans la méthanisation, reste limitée et nous n'avons pas de pétrole dans nos sous-sols...

Il nous faut donc aller plus loin pour participer, à notre niveau, à la préservation de notre climat et de la qualité de l'air. C'est le sens du plan climat-air-énergie territorial (PCAET), dont nous avons engagé l'élaboration. C'est certes une obligation pour notre intercommunalité. Mais c'est aussi une volonté politique. La preuve en est que notre Communauté d'agglomération est aujourd'hui l'une des plus avancées de la Région dans la réalisation d'un tel plan.

Cet engagement n'est pas nouveau. La Communauté d'agglomération a ainsi décidé d'accorder la gratuité à tous les usagers des transports au sein de son périmètre. C'est une action très concrète pour améliorer notre bilan carbone. Nous avons également investi dans des navettes 100 % électriques. Depuis cet automne, nous valorisons davantage nos déchets grâce au recyclage de tous les emballages en plastique et en aluminium.

Nous avons été labellisés Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), ce qui nous a permis d'engager des actions pour limiter la consommation de l'éclairage public ou pour mieux isoler nos bâtiments publics.

Je n'oublie pas non plus l'engagement très clair de notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au travers du plan climat et de la volonté du président Renaud Muselier de faire en sorte que nous ayons « une Cop d'avance ».

Dans ce domaine encore, notre agglomération agit. Sans faire de bruit mais de manière concrète, utile et pragmatique.

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance



VOTRE AGGLO

SOMMAIRE

L'Agglo en bref	2
L'Agglo en action	4/5
Des « actions intelligentes » pour l'énergie et la qualité de l'air	
Poster	6/7
Rallye Monte Carlo	
L'Agglo au quotidien	8
L'Agglo économie	9
Rostain, leader de la charcuterie bio	
L'Agglo des talents	10
Laurine Roux	
L'agenda	11

Communauté d'Agglomération
GAP • TALLARD • DURANCE



Directeur de la publication : Roger Didier.

Coordination de la rédaction : Annie Borgia.

Textes : Gérard Bernerd, Annie Borgia, Agence de communication Kangourou.

Photos : Stéphane Demard, Rémi Fabrègue, Stéphane Le Roux, Engie, direction de la communication de la Communauté d'agglomération, agence Kangourou.

Réalisation graphique : Empreinte Graphique.

Impression : ANTOLI Imprimeur.

DES « ACTIONS INTELLIGENTES » POUR L'ÉNERGIE

La Communauté d'agglomération va se doter d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Il s'agit de définir une stratégie et des actions concrètes pour réduire la consommation énergétique et améliorer la qualité de l'air sur le territoire.

La Communauté d'agglomération Gape son plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Objectif : sur la base d'un diagnostic précis de la situation dans l'agglomération, définir une stratégie et des actions énergétiques, limiter les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air, y compris à l'intérieur des locaux.

Le bureau d'études Burgeap a été retenu pour accompagner l'agglomération dans cette démarche. « Le but est notamment de diminuer la consommation d'énergie des bâtiments publics, des logements individuels, des transports, de l'éclairage public ou bien encore de la téléphonie mobile, ainsi que les émissions de polluants atmosphériques », résume Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération délégué à la maîtrise de l'énergie, la qualité de l'air, et professeur émérite de physique à l'université Grenoble-Alpes



L'agglomération est autosuffisante en énergie verte à près de 50 %, grâce à plusieurs sites de production, dont la centrale photovoltaïque Engie de Curbans.

Près de 50% d'autosuffisance énergétique dans l'agglomération

L'avantage, « c'est que nous ne sommes pas des perdreaux de l'année en la matière », observe Claude Boutron. « Nous sommes engagés de longue date dans ces questions. »

L'agglomération présente la particularité d'approcher les 50% d'autosuffisance énergétique. En grande partie grâce à Curbans, qui concentre l'essentiel de la production énergétique avec une puissante usine hydroélectrique et une très importante centrale photovoltaïque. Qui plus est, il s'agit d'électricité sans émission de CO₂.

Les différentes étapes de l'élaboration du plan

Le PCAET comprendra un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. La première phase de diagnostic va notamment porter sur l'analyse des transports au sein de l'agglomération, en distinguant la desserte locale du transit, les sources de pollution atmosphérique, mais aussi sur la pollution intérieure, « car nous passons davantage de temps dans des locaux fermés qu'à l'extérieur », explique Claude Boutron. « Notre préoccupation, c'est bien les conséquences sur la santé publique. »

À partir de cet état des lieux, le but sera de « proposer des choses intelligentes ». Un comité de suivi, associant élus, techniciens et personnalités qualifiées (services de l'État, chambres consulaires, Ademe, AtmoSud, OPH 05, fournisseurs d'énergie, gestionnaires de réseaux...), participera à la démarche. La population sera associée par le biais de réunions publiques. « Nous voulons entendre les propositions intéressantes que les gens pourront faire », souligne M. Boutron. « Il faut simplement avoir conscience que tout ce que nous pourrions engager sera fonction des moyens. »



La stratégie devra être pragmatique. Il y a ce qu'on souhaite faire et ce que l'on peut faire. Il faut un programme d'actions très concrètes avec un chiffrage et des financements possibles. Il y aura un vrai suivi derrière sur la mise en œuvre effective des actions, sur les coûts et les financements, et sur les gains en termes de consommation d'énergie ou de qualité de l'air.

Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération



ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Pour ce qui est de la qualité de l'air, elle est suivie depuis une dizaine d'années à Gap grâce à deux stations de mesure d'AtmoSud. Des campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur ont également été effectuées, notamment dans les locaux scolaires.

Des actions concrètes déjà engagées depuis plusieurs années

La Communauté d'agglomération a déjà engagé de nombreuses actions sur les thématiques du PCAET. L'amélioration de l'offre de transports urbains est un axe essentiel. Depuis septembre dernier, les transports sont gratuits pour tous les usagers dans le périmètre de l'agglomération. C'était déjà le cas à Gap depuis 2005, avec des résultats probants : la fréquentation des bus a augmenté de 40% en 10 ans. Des navettes électriques ont par ailleurs été acquises pour limiter les émissions polluantes.

Des efforts supplémentaires vont être engagés cette année dans les parkings-relais de Gap, notamment avec l'installation de boxes sécurisés pour les vélos. Là encore, l'objectif est de faciliter le recours aux transports urbains et aux mobilités douces.

Des diagnostics énergétiques ont été réalisés à Gap et dans neuf autres communes de l'agglomération en 2009 et 2010. Ils ont été suivis d'effet avec la réalisation de travaux d'isolation de nombreux bâtiments communaux.

À Gap, un million d'euros ont été investis dans l'installation de lampes LED à basse consommation sur 1450 lampadaires d'éclairage public, permettant de réduire de 12% la consommation électrique de la ville. Cet investissement a été financé par la vente de certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le cadre

du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), dont l'Agglo et la Ville de Gap ont été lauréats.

La Communauté d'agglomération est aujourd'hui l'une des intercommunalités les plus avancées de la Région dans l'élaboration d'un PCAET. L'année 2019 sera essentielle dans son élaboration.

L'objectif est qu'il soit adopté définitivement fin 2020.

« Nous sommes engagés de longue date dans ces questions », rappelle Claude Boutron, vice-président de la Communauté d'agglomération, qui pilote l'élaboration de ce plan.



La réduction des émissions de polluants atmosphériques passe notamment par les transports. Dans l'agglomération, ils sont désormais gratuits et certaines navettes sont 100% électriques.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'AGGLO

- Consommation annuelle (électricité et gaz) au sein de l'Agglo : 460 millions de kWh (2017)
- Consommation annuelle d'énergie finale (2016) : 88 ktep (kilotonnes d'équivalent pétrole), dont 35 ktep pour le transport routier, 29 ktep pour le résidentiel, 21 ktep pour le tertiaire, 2 ktep pour l'industrie et les déchets et 1 ktep pour l'agriculture
- Production annuelle d'énergie primaire : 465,1 millions de kWh (2016)
- Production annuelle moyenne de la centrale hydroélectrique de Curbans : 442 millions de kWh
- Production annuelle moyenne de la centrale photovoltaïque Engie de Curbans : 33 millions de kWh.
- Production annuelle moyenne de la centrale photovoltaïque CNR de Vitrolles : 4,4 millions de kWh.

Sources : Atmosud, exploitants.



Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE



Passage de Sébastien Ogier à Jarjayes - 24/01/2019 - Rallye Monte-Carlo.
Crédit photo : Rémi Fabrègue.



PRENEZ GARDE À CE QUE JE SQUIS



Le service de l'assainissement de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance vous interpelle au sujet de certains produits qui sont jetés dans les réseaux d'assainissement, et qui constituent un véritable fléau.

La multiplication des produits issus du développement industriel provoque de nombreux problèmes dans les réseaux d'eaux usées. Il est rappelé que tous les déchets solides ne doivent en aucun cas être jetés dans les toilettes, éviers, grilles d'eaux pluviales de vos habitations :

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile, torchons, serpillières...
- Protections féminines (tampon, applicateur et emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés, maillots de bain...

Cela affecte en premier lieu vos branchements particuliers. Afin de ne pas être victimes de débordements d'eaux sales dans vos caves ou garages, le service de l'assainissement vous rappelle que ces produits doivent **IMPÉRATIVEMENT** être déposés dans les poubelles dédiées aux ordures ménagères ou en déchetterie.

De plus, les liquides spéciaux ne sont pas admis dans les réseaux (liste non exhaustive) :

- Graisses et huiles domestiques ou professionnelles (bac à graisse des restaurateurs).
- Huiles de vidange, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants.

Le non-respect de ces prescriptions entraîne une contravention. En cas d'action en justice, le déversement illicite est passible d'une amende de 10 000 €.

UN POINT DE COLLECTE DES DÉCHETS INAUGURÉ À LARDIER-ET-VALENÇA

Roger Didier, président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, et le maire de Lardier-et-Valença, Rémi Costorier, ont inauguré le 17 janvier l'aménagement du point de collecte des déchets de Coste Chaude en bordure de la RD 19.

Cet aménagement consiste en une mise en place de 5 cuves semi-enterrées, de 5 m³ de capacité de stockage de déchets chacune. Les déchets concernés sont les ordures ménagères (2 cuves), les emballages ménagers (1 cuve), les déchets verre (1 cuve) et les déchets papier (1 cuve).

Ces équipements de collecte sont vidés régulièrement en fonction de leur vitesse de remplissage par les services de la Communauté d'agglomération pour le flux des ordures ménagères. La collecte sélective des cuves dédiées au recyclage est assurée par un prestataire privé.

L'investissement est d'un montant de 39 166,82 € TTC. Ce point de collecte est en service depuis le 29 octobre.





COMMENT ROSTAIN EST DEVENU UN LEADER DE LA CHARCUTERIE BIO

Avec 6 M€ de chiffre d'affaires et 28 salariés, l'entreprise Rostain représente une belle réussite. Depuis 2004, elle est une pionnière de la production de jambons sans nitrite, grâce à un procédé mis au point par Lionel Rostain.

C'est l'histoire d'une réussite économique nationale.

Elle a débuté à Gap en 1967 pour s'étendre à Neffes, en 2000. Et aujourd'hui, les produits Rostain se retrouvent dans tous les magasins bio de France.

La conversion au bio de Gaston Rostain, qui avait ouvert sa boucherie-charcuterie en 1967 sur la place Jean-Marcellin à Gap, est née d'une mésaventure. Fin des années 70, le charcutier doit se résoudre à jeter 70 kg de jambons secs. La totalité de sa production. «*On était en plein dans les années des hormones de croissance, des activateurs, les viandes étaient gorgées d'eau et ne prenaient pas le sel*», explique son fils, Lionel Rostain. «*Mon père s'est remis en cause. Il a eu la chance de rencontrer un producteur de porcs près de Gap, qui suivait la méthode Lemaire-Boucher avec des céréales sans engrais, ni produits chimiques, adossé à Nature & Progrès.*»

En 1995, Lionel Rostain rejoint ses parents sur fond de crise de la vache folle. Il choisit de passer toute la production en bio. «*La plupart des éleveurs avec lesquels on travaillait ont accepté la conversion au bio*», se souvient-il. «*C'est une vraie filière locale qui s'est développée. Et nous continuons de travailler avec certains d'entre eux aujourd'hui.*»



Lionel Rostain -ici aux côtés de son directeur, Laurent Granier- a fait prospérer la boucherie familiale pour en faire l'un des leaders français de la charcuterie bio.



Chez Rostain, le bio est mis en avant. Mais il y a deux autres éléments-clés : c'est le côté montagne et le côté Provence. C'est une chance ici de pouvoir bénéficier de ces trois aspects. Nous faisons une charcuterie haut de gamme avec une forte identité locale.

Lionel Rostain

LE JAMBON SANS NITRITE A STIMULÉ LE DÉVELOPPEMENT

Rostain fabrique un jambon sans nitrite depuis la fin des années 70. Longtemps, il arborait une couleur pâle grisâtre qui pouvait rebuter les clients. C'est en 2004 que Lionel Rostain est parvenu à mettre au point un process pour que le jambon conserve sa couleur rose de manière naturelle. Le secret de fabrication est jalousement gardé. «*Cela nous a fortement aidés dans notre développement*», observe Lionel Rostain. «*Aujourd'hui, 80% de notre gamme est sans nitrite et en clean label. Notre objectif est d'atteindre 100% en 2020.*»

Rostain continue de miser sur la recherche et le développement. Le premier jambon bio de France avec 25% de sel en moins sera prochainement commercialisé.

«*C'est une forme d'aboutissement. Mon but est de réussir à faire de la charcuterie bio la plus saine possible, comme le consommateur peut s'y attendre. De respecter la tradition tout en s'adaptant à l'évolution des goûts*», résume Lionel Rostain.

L'équivalent de 130 carcasses de porcs transformées chaque semaine

Lionel Rostain a aussi étendu ses horizons. Après les boutiques bio du département et les foires bio, il a accédé aux réseaux nationaux. Tout en continuant la vente directe à Neffes et dans la boutique d'atelier créée rue des Silos à Gap, qui a également une activité de brasserie et de traiteur pour les événements.

Son laboratoire, aménagé dans l'arrière-boutique de Gap, a très vite été saturé. En 2000, un laboratoire spacieux a été construit à la Côte de Neffes. «*On y travaille comme dans une boutique de quartier*», décrit Lionel Rostain. «*Mon objectif n'était pas d'industrialiser la production. On utilise certes du matériel industriel mais on l'adapte à notre production, et pas l'inverse.*»

Avec 6 M€ de chiffre d'affaires et 28 salariés, c'est aujourd'hui l'un des deux leaders français de la charcuterie bio en réseau. L'équivalent de 130 carcasses de porcs sont transformées chaque semaine à Neffes.

Rostain envisage donc l'avenir avec sérénité. Avec des projets d'extension à l'étude sur l'agglomération.





L'ENVOÛTANTE « PETITE MUSIQUE » DE LAURINE ROUX

Laurine Roux concilie deux vies, celle de professeure de lettres modernes au collège de Tallard et celle d'écrivain dont le premier roman a été salué par la critique.

« Une immense sensation de calme ». Le titre de son premier roman décrit si bien ce qui se dégage de la voix de Laurine Roux. Posée, précise. Les mots ont un sens. Elle plus que quiconque y est attachée. Professeure de lettres modernes au collège Marie-Marvingt à Tallard, la jeune femme de 40 ans connaît aujourd'hui un joli succès en librairie avec ce premier roman que Le Monde des livres qualifie de « conte de la fin du monde, calme et apaisant ». Serait-ce le retentissement du prix Révélation 2018 donné par la Société des gens de lettres ? « Plutôt le coup de cœur des libraires et des blogueurs », corrige Laurine Roux. Lecteurs qu'elle s'emploie à rencontrer en sillonnant la France les week-ends et pendant les vacances.

« L'écriture est le meilleur moyen de se donner aux autres »

Les livres ont toujours fait partie de la vie de Laurine Roux. Enfant, alors qu'elle vit encore entre Veynes et Chabestan, elle est d'abord marquée par les histoires racontées par ces « voix de femmes » incarnées par sa mère et sa grand-mère. « C'est comme ça que je suis arrivée au plaisir de la lecture. » Tolkien, Roald Dahl la consolent de la désillusion de ne plus croire au père Noël. Le virus l'atteint. « La lecture a toujours été le pendant de l'écriture. Je lis beaucoup, mais ce qui m'apporte le plus, c'est d'entendre une voix, le travail sur la langue, sur l'écriture. J'aime les histoires, mais il est important qu'elles soient bien racontées, qu'une voix les porte. J'aime la petite musique derrière l'écriture », formule l'auteure, qui partage sa vie entre Tallard et Châteauneuf. Cette vie intérieure riche que lui procurent les auteurs la pousse à franchir le pas, à prendre la plume. « L'écriture est le meilleur moyen de se donner aux autres. C'est l'espace de conversation le plus juste, le plus pur », estime-t-elle.

Portée par cette impérieuse nécessité d'écrire

L'objectif est plus qu'atteint. Les lecteurs sont comme transportés, envoûtés. Des sentiments qui sont à l'origine même d'« Une immense sensation de calme » il y a dix ans de cela, à la suite d'un bain de minuit sur une plage retirée du monde, au bord de la mer Noire. « Le ciel se confond à la mer, le pelagos aux étoiles, et la nudité du corps dans cette immensité brute, magique et primordiale fait de ce moment une épiphanie. Le lendemain, l'instant continue d'irradier. Kyro, l'un des amis, reste longtemps face à la mer. Ses cheveux forment des figures géométriques variables avec le vent. Il semble s'effacer », écrit-elle. De ce moment de grâce combiné au souvenir de la topographie rude et abrupte des Hautes-Alpes et des contes russes de son enfance, naît un personnage, Igor, et un décor, la taïga. La gestation de ce récit dure un an, mûri puis retravaillé il y a trois ans. Il sort en mars 2018.

Cette aventure donne des ailes à la jeune femme. En décembre dernier, une de ses nouvelles est publiée dans la revue Polysémiques. Laurine Roux écrit en ce moment un deuxième roman autour de l'angoisse de la fin du monde, et toujours, une nature très présente. D'autres projets s'offriront à elle dans les mois qui viennent, mais elle continuera d'enseigner. « Concilier ces deux vies s'avère acrobatique », reconnaît-elle volontiers. La réaction de ses élèves face à cette aventure l'amuse. « Ils nourrissent beaucoup de fantasmes sur l'idée de célébrité, c'est assez décalé avec la réalité et le statut précaire d'auteur. » Auteure elle l'est, auteure elle restera, portée par cette impérieuse nécessité d'écrire.



Un matin, un homme arrive près du lac où je ramasse les nasses. C'est lui. À une centaine de pas de moi, il s'immobilise. Un oiseau aux ailes larges traverse le ciel, Igor sourit. Mille ans de solitude et de détermination frémissent à ses lèvres. Il se tient au bas de la falaise et regarde là où les hommes ne peuvent aller. Je le vois se plaquer à la paroi. Sa main est grise comme le caillou, son esprit dur comme le calcaire. J'ai l'impression qu'il va être avalé par la montagne, appelé par ses rondeurs de femme. Lui la comprend avec ses doigts. Bientôt ils évoluent ensemble, amants sauvages que la nature réunit clandestinement.

Extrait d'« Une immense sensation de calme », par Laurine Roux. Les Editions du Sonneur. Prix SGDL, Révélation 2018. 128 pages. 15 €.





VOTRE AGENDA CULTUREL

MARS

Samedi 16 mars à 9h30 – Boulodrome – La Saulce

Concours de boules

8 triples féminins. Organisé par le Club Bouliste de La Saulce.

Contact : 06 68 69 00 23 (Peyrot Régine).

Dimanche 17 mars de 9h à 16h30 – Salle polyvalente – Tallard

Vide ta chambre - Vide poussette

Organisé par Le Mas des Minots : Maison des Assistantes Maternelles à Tallard.

Contact : 04 92 21 00 14 (Audrey Trub).

Mercredi 20 mars à 19h – Salle des fêtes – Tallard

Spectacle "3D"

Spectacle excentré du théâtre de La Passerelle de Gap - Une variation circassienne et musicale proposée dans les villages des Excentrés.

Tarif unique : 16 €.

Théâtre La Passerelle : 04 92 52 52 52.

Jeudi 21 mars de 9h à 18h – IME de Bois Saint Jean – Gap

Tous en forêt

Inauguration du refuge LPO. Découverte du site, balades nature, stands, ateliers.

Vendredi 22 mars à 20h30 – Le Quattro – Gap

"Duels à Davidéjonatown"

Un western complètement à l'ouest.

En partenariat avec Rire et Chansons.

Samedi 23 mars de 9h30 à 11h – Barcillonnette

Chemins des Villages Perchés de Tallard

Sortie mise en forme par la marche nordique. Pour tous publics, tous niveaux, prêt de bâtons par Florence Delprat (CEFTER-PACA).

Sur réservation : 06 83 05 71 69.

Mercredi 27 mars 18h et 21h – Le Royal – Gap

"Les Mercredis du Royal" avec la projection du film "Un autre chemin : la résilience québécoise" réalisé par Muriel Barra.

Adulte : 8 €, Étudiant : 6 €.

Samedi 30 mars de 10h à 17h – Mas des Minots – Tallard

Portes ouvertes au "Mas des Minots". Venez découvrir la maison des assistantes maternelles.

Dimanche 31 mars de 14h30 à 19h – Le Quattro – Gap

Thé dansant avec l'Orchestre Phil Bouvier / Benoît Chabod

La billetterie est disponible sur le site internet du

Quattro, au Bureau d'Information Touristique ou le jour même à partir de 13h30 au Quattro.

Mise en place d'une navette gratuite pour le public aller et retour entre Micropolis et Le Quattro.

Le Quattro : 04 92 53 25 04.

AVRIL

Mercredi 3 avril à 20h – Le Quattro – Gap

Concert de Pascal Obispo

Adulte : 37 € debout, 47 € assis.

Vendredi 5 avril 14h30, 17h30 et 20h30 – Cinéma Le Centre – Gap

"Norvège les ombres de la mer" avec Connaissance du Monde.

Connaissance du Monde : 04 92 52 30 52.

Samedi 6 et dimanche 7 avril de 14h à 19h – Le Quattro – Gap

Salon ArtisanArt

36 Artisans d'art, Artistes, Meilleurs Ouvriers de France ou détenteurs du label Entreprises du Patrimoine Vivant. De nombreuses animations et des démonstrations, défilés de mode, animations musicales, repas, spectacles. *Entrée libre.*

Chambre de Métiers : 04 92 51 06 89.

Dimanche 7 avril de 8h à 18h – Gap Charance

Les parcours du cœur

Diverses marches sont proposées ainsi que des animations et des stands tout au long de la journée pour la lutte contre les maladies cardio-vasculaires. *Participation libre.*

Amicale des baliseurs randonneurs du

Gapençais : 06 89 98 58 34.

Vendredi 12 avril à 20h30 – Le Quattro – Gap

Frank Michael en concert

Adulte : 40 € cat 1 / 35 € cat 2.

Le Quattro : 04 92 53 25 04.

Dimanche 14 avril à 18h – Le Quattro – Gap

Concert de I Muvrini.

Tarif : à partir de 44 €.

Mercredi 17 avril de 13h30 à 17h – Le Quattro – Gap

Forum des jobs d'été pour les 16 - 25 ans.

Rencontre avec des entreprises de secteurs variés qui proposent des emplois pour l'été en France et à l'étranger.

Informations sur le service civique, le volontariat, l'apprentissage en alternance... Réalisation ou mise à jour de vos CV et lettre de motivation.

Entrée libre.

Mairie de Gap : 04 92 53 24 64.

Mardi 23 & mercredi 24 avril à 19h – Théâtre La Passerelle – Gap

"La Belle au Bois dormant"

Conte Musical.

Adulte : 23 €, Enfant : 18 €.

Théâtre La Passerelle : 04 92 52 52 52.

Vendredi 26 avril à 20h – Le Quattro – Gap

Spectacle de Kev Adams

Tarif de 39 à 49 €.

Samedi 27 avril de 9h30 à 11h – Barcillonnette

Chemins des Villages Perchés de Tallard

Sortie mise en forme par la marche nordique.

Pour tous publics, tous niveaux, prêt de bâtons.

Sur réservation : 06 83 05 71 69.

Dimanche 28 avril à 10h30 – Salle des Deux Céüze – Sigoyer

Brunch jazz

Plein tarif : 15 €, Enfant : 8 € (enfant de 6 à 12 ans) et gratuit pour les moins de 6 ans.

Renseignements : 06 19 02 29 01.

MAI

Du samedi 4 au dimanche 12 mai de 10h à 19h – Parc des expositions de la Pépinière – Gap

37^{ème} Gap Foire Expo

Espace restauration ouvert tout au long de la foire avec des animations musicales proposées en soirée. *Entrée gratuite.*

Jeudi 9 mai à 20h30 – Le Quattro – Gap

Spectacle de Laura Laune

Tarif unique : 34 €.

Samedi 11 mai de 9h30 à 11h – Barcillonnette

Chemins des Villages Perchés de Tallard

Sortie mise en forme par la marche nordique.

Pour tous publics, tous niveaux, prêt de bâtons.

Sur réservation : 06 83 05 71 69.

Samedi 11 & dimanche 12 mai – Pelleautier

14^{ème} PACA Raid CO

À pied, cordes et tirs, VTT, activités aquatiques... L'aventure à portée de TOUS.

Mairie de Pelleautier : 04 92 57 87 42.

L'AGGLO **EN IMAGES**

RETOUR SUR LE RALLYE MONTE CARLO



■ Le départ officiel du 87^{ème} rallye Monte-Carlo a été donné sur l'esplanade Desmichels à Gap, le 24 janvier. Photo Rémi Fabrigère.
◀ L'épreuve spéciale Curbans-Piégut. Photos Stéphane Demard. ▶